



Groupe de travail 24/02

Qui n'en veut de mes armes à feu !

Mercredi 20 novembre, l'administration réunissait les syndicats afin d'engager une réflexion sur la modernisation de l'armement par l'abandon du revolver au profit du pistolet.

La CFDT n'avait pas une position de refus dogmatique par rapport à cette évolution. Les documents préparatoires faisaient valoir que les grandes administrations en charge de la force publique allaient opter pour un marché commun de pistolets, la douane pouvait en s'y associant bénéficier d'une économie d'échelle. Elle suivrait ainsi l'évolution technologique en passant des armes métalliques aux armes en matières plastiques plus légères.

Des pétards pour le grand soir syndical

D'emblée la CFDT a posé certaines exigences et questions :

- ◆ Le nouveau marché de l'armement sera passé avec la police et la gendarmerie. Quel sera le poids de l'avis de la douane ?

Réponse de la DG : la douane commandera 8000 armes sur un marché global de 250 000 unités. Mais elle pourra se retirer du marché si l'arme choisie ne lui convient pas ou si les syndicats sont opposés à ce projet.

Il y a bien longtemps que l'administration ne nous avait pas prêtés un si grand pouvoir. Le simple fait de parler d'armes évoquerait-il chez certains membres de la parité administrative le fantasme du « grand soir syndical » ?

- ◆ La CFDT a ensuite abordé la notion de sécurité dans le maniement des pistolets et exigé l'existence dans chaque brigade d'un couloir de déchargement. Les statistiques sur l'utilisation des pistolets ne font pas ressortir plus d'accidents que celles sur l'utilisation des revolvers, mais il va de soi que leur maniement doit se faire avec une extrême vigilance.

Réponse de la DG : chaque brigade sera dotée d'un tube pour décharger les armes.

L'arme à l'œil

- ◆ La CFDT a demandé le coût de l'opération de renouvellement.

Réponse de la DG : la commande de masse avec la police et la gendarmerie permettra d'obtenir des prix défiant toute concurrence soit un coût global estimé de 4 millions d'euros (prix unitaire approchant les 500 euros).

- ◆ Nous avons également demandé si les marins, aviateurs et les agents en civil (dotés d'un holster) se verraient attribuer des pistolets de types différents et si un plan général de distribution était prévu ?

Réponse de la DG : il n'y aura pas a priori de différenciation. Pour les marins, le nouveau pistolet fabriqué en matière polymère ne craindra pas la corrosion. Quant au plan de distribution il sera assez redoutable et s'étalera de fin 2003 à 2006.

Formation : présentez arme !

- ◆ La CFDT exige une formation des personnels avant la dotation, élément essentiel pour garantir une sécurité maximale aux agents ainsi qu'aux citoyens.
- ◆ Nous souhaitons par ailleurs que la distribution des nouvelles armes s'accompagne par la remise à chaque agent d'une note rappelant la doctrine d'emploi des armes.

Réponse de la DG : nous avons conscience de l'importance de la formation. Il est hors de question d'attribuer les nouvelles armes aux agents sans qu'ils aient suivi une formation. Celle-ci pourra être décentralisée et se réaliser avec la collaboration de la gendarmerie notamment par l'utilisation de simulateurs de tir mobiles. Mais la formation se fera sous l'autorité de l'école des douanes. Nous allons aussi comme cela est demandé rappeler aux agents la doctrine d'emploi des armes.

D'autres aspects furent examinés dans la suite des débats. L'administration nous informe que le pistolet est une arme qui se démonte en 3 parties ce qui a pour effet d'augmenter la longévité des différentes pièces.

La DG doit s'assurer que l'arme pourra être utilisée en mode « double action » ce qui oblige à exercer une pression plus importante sur la queue à chaque tir.

Enfin, en réponse à une autre de nos questions, nous avons appris qu'il existe actuellement 8330 armes en service et que le coût des munitions devrait être en légère augmentation. Pour la CFDT, les crédits de fonctionnement devront donc prendre en compte ce dernier élément.

A l'insu de leur plein gré

En fin de réunion, l'administration procède à un tour de table, démontrant la relativité de l'exercice du pouvoir !

- La CFDT, sous réserve que ses demandes soient prises en compte, se prononce pour le renouvellement proposé. Comment aurions nous pu refuser une modernisation des moyens que nous demandons si souvent ?
- UNSA, SNCD et CFTC étaient conquis dès le début de la réunion.
- SUD, après quelques contorsions, se prononce pour.
- La CGT évoluant par rapport à sa déclaration liminaire et à l'insu de son plein gré se prononce également.... pour (avec joker !).
- Le SNUDDI, également à l'insu de son plein gré se prononce mais.... contre.
- Enfin nous laisserons à FO le soin d'expliquer, à l'insu de son plein gré, sa position au contenu si touffu qu'il nous fut impossible d'en extraire une position significative.

Point positif, certains de vos représentants ont été invités à participer à un essai des armes que nous recevrons éventuellement en dotation.

Interrogation : « après le grand soir », éviterons-nous « la nuit des longs couteaux » ?